INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

Union Régionale Provence

LA DÉPÊCHE N°104

UNION REGIONALE DES INGENIEURS ET DES SCIENTIFIQUES DE PROVENCE
Délégation du Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France
(Association reconnue d'utilité publique par décret du 22 décembre 1860)

Année 2011, n°104

Novembre 2011

EDITORIAL

ASSOCIATION OU DELEGATION ?

Loin d'être un simple problème d'appellation, la question de savoir si les URIS doivent être des associations juridiquement indépendantes, ou des délégations régionales de l'IeSF (*), a cristallisé les débats du dernier congrès des Régions qui s'est tenu à Tours du 13 au 15 octobre 2011. Ingénieurs et Scientifiques de France envisage en effet une refonte de ses statuts au sein desquels les URIS deviendraient des délégations régionales et devraient en conséquence abandonner leur statut actuel d'associations juridiquement indépendantes. Ce projet part du constat bien réel que les chemins financiers entre IeSF, URIS et Associations d'Ingénieurs sont, à l'heure actuelle, trop complexes. Une réflexion parait donc utile, mais faut-il aller jusqu'à une telle refonte des statuts ?

Les Associations nationales, dans leur ensemble, seraient plutôt favorables à cette évolution dans laquelle elles voient l'opportunité de réduire le montant global de leurs contributions IeSF/URIS, mais ceci reste encore à démontrer. En revanche, la plupart des URIS y sont farouchement opposées, non par réaction à une forme de jacobinisme, mais parce qu'elles considèrent qu'elles abandonneraient une grande partie de leur identité régionale, et surtout parce qu'elles risqueraient fort de perdre une frange importante de leurs revenus issus des membres individuels et de contributions d'institutions régionales (conseils régionaux, conseils généraux, écoles, entreprises, ...). Elles auraient en outre moins de latitude pour planifier leurs activités, puisqu'elles ne seraient plus totalement maîtres de leurs ressources budgétaires.

Les URIS, et notamment l'URIS Provence, pensent qu'il y a aujourd'hui, d'autres priorités. Elles doivent faire face, mais c'est également vrai pour IeSF et pour les associations nationales, à des difficultés de recrutement tant au niveau des membres que des « cadres » bénévoles pour faire fonctionner leur organisation. Nous ne représentons aujourd'hui qu'environ 15% de la population d'ingénieurs diplômés, ce qui nuit à notre représentativité et à notre crédibilité. La meilleure réponse serait évidemment la création d'un véritable « Ordre des Ingénieurs » ; on en parle depuis des années, mais rien n'apparaît. S'il y a une réforme qui paraît utile c'est bien celle-ci.

Il est certes toujours plus facile de critiquer que de créer, mais la réaction des URIS est légitime car elles n'ont pas été consultées sur ce projet de réforme des statuts qui les concerne pourtant directement. Dans l'attente d'un éventuel Ordre des Ingénieurs, d'autres formules peuvent être envisagées. Pourquoi, par exemple, ne pas imaginer une structure centrale IeSF légère avec pour mission les relations avec les milieux politiques et administratifs, ce que notre Président actuel fait fort bien, accompagnée d'un Comité des Régions renforcé, plus puissant, fédérant l'ensemble des URIS qui pourraient alors conserver leur statut actuel.

La principale conclusion des débats tenus à Tours reste que le problème est loin d'être simple mais que le projet actuel devra être largement revu, dans une plus grande concertation avec les URIS.

Bernard TRAMIER (INSA)
Président de l'URIS Provence

* IeSF : Ingénieurs et Scientifiques de France

Dans ce numéro :

Éditorial	1
Conseil d'Administration de l'Uris Provence	2
Congrès des Unions Régionales à Tours	3
Promotion des métiers d'Ingénieur et scientifiques	4
- Nouvelle promotion ENSAM d'Aix en Provence, - Ball Packaging à La Ciotat	5

Nos réunions

- Bureau :
  - 02 novembre 2011,
  - 14 décembre 2011,
  - 04 janvier 2012
- CA
  - février 2012,
- Assemblée Générale mars 2012.

URIS PROVENCE
Chez ÉCOLE CENTRALE de MARSEILLE—Pôle de l'Etoile
Technopôle DE CHÂTEAU-GOMBERT
38 rue Frédéric Joliot Curie—13451 Marseille Cedex 20
E-mail : contact@urisprovence.com - Site Internet : www.urisprovence.com

II/ CONSEIL D'ADMINISTRATION de L'URIS Provence

Le C.A. de l'URIS Provence s'est tenu au **« Lycée Hôtelier de Bonneveine »** à Marseille le 15 octobre 2011. Lors de cette assemblée les principaux points abordés ont été :

- L'URIS Provence n'a toujours pas de candidat pour le poste vacant de secrétaire général. Le **Président Bernard TRAMIER** renouvelle son appel à candidature.

- Le projet de nouvelle gouvernance des IeSF, largement débattu au Congrès des Régions de TOURS, implique un bouleversement du rôle et de la situation des URIS Régionales et suscite quelques réflexions que le Président Bernard TRAMIER reprend dans son Editorial. Le C.A. décide à l'unanimité de mandater le Bureau de L'URIS Provence pour défendre sa position.

- Le point financier présenté par le Trésorier **Yves MARCORELLES** montre que les finances sont saines et que le niveau des cotisations reste stable. Le Président informe le C.A. que Monsieur **Henri FRIER** (Arts et Métiers et A.P.F.) a accepté d'assumer le poste de Trésorier Adjoint.

- L'action de Promotion des Métiers de l'Ingénieur et Scientifiques (PMIS) se poursuit et la nouvelle saison redémarre dans de bonnes conditions. Une réunion des intervenants, anciens et nouveaux, a été organisée par l'URIS Provence à Marseille le 21 octobre (voir CR par ailleurs).

- Le Président Bernard TRAMIER propose que l'URIS Provence soit puissance organisatrice en 2012, avec l'appui de **« l'Académie des Technologies »**, d'un **colloque « Transferts de Technologies »** (Titre provisoire).

- Le Prix Henri FABRE 2011 sera délivré en décembre au Palais du Pharo à Marseille et le thème retenu est les **« innovations dans le domaine de l'eau»** en prévision du « Congrès Mondial de l'Eau » qui se tiendra à Marseille en 2012.

- Les principales manifestations pour les mois à venir :

-Visites décidées : - Ball Packaging à La Ciotat
- Traitement déchets ménagers d'EveRé à Fos/mer (Proposé par ATEE)
- Etablissements TETHYS a Signes (Pyrotechnie – Proposé par A.P.F.)

- visites en projet : - S.N.A. à toulon
- Centrale EDF de Martigues-Ponteau (Passage au Gaz)
- Chantiers navals à La Ciotat
- Canal de Provence
- ST Microélectronics à ROUSSET

La réunion du C.A. a été suivie d'un repas en commun préparé et servi par les élèves du Lycée Hôtelier de Bonneveine, qu'ils soient ici remerciés pour leur accueil.

Albert GELLY (ARTS et METIERS ParisTech)

III/ CONGRES DES UNIONS REGIONALES TOURS (14 -15 OCTOBRE 2011)

Cet article est un extrait du compte rendu établi par Philippe HERNANDEZ .

MODIFICATION de la structure des IeSf

Motivations initiales :

Maximiser les adhésions des diplômés à leurs associations respectives

Une cotisation annuelle unique par diplômé

Conforter l'arrêt de cotisation des groupes régionaux aux Unions Régionales

Motivations complémentaires du Conseil National des IeSF :

Maximiser les contributions financières des associations aux IeSF

Consolider les relations bilatérales Conseil National / Unions Régionales

Positions exprimées par les Unions Régionales :

Conserver l'existence juridique des Unions Régionales

Capacités de recevoir des subventions régionales / départementales / municipales

Possibilité de recevoir du support entrepreneurial

Garder la possibilité de cotisation de membres individuels

Membre sans association nationale ou refusant d'y cotiser

Double cotisation association nationale + IeSF

Membre d'origine étrangère (nation européenne ou autre)

Préparer l'inscription régionale des scientifiques dans notre communauté

Facilité d'intégration sans contrainte financière initiale

Formaliser la contribution annuelle du Conseil National sur la base des cotisations reçues des différentes associations nationales en fonction de l'ensemble des membres résidant sur le territoire de chaque Union Régionale, CAD assurer les conditions financières et budgétaires de chaque entité sans préemption du national.

La création d'une entité associative (UNAS) pour les ingénieurs qui sciemment ne veulent pas cotiser à leur association nationale ou n'ont pas d'association nationale ainsi que pour les universitaires / docteurs en sciences, plus individualistes, est totalement contraire à un des objectifs initiaux et surtout à l'esprit de rassemblement qui se manifeste lors de toutes nos actions.

Considérations financières : les associations nationales verseraient 5,40€ par membre cotisant plus 0,01€ par non cotisant (je ne suis pas certain que ce soit juridiquement possible), pour couvrir à la fois IeSF et les Unions Régionales. La répartition n'a pas été communiquée mais il paraît difficilement imaginable que IeSF prélève moins de 50% du montant, auquel il faudra ajouter l'assurance. Il ne faut donc guère espérer mieux que 2,00 € à distribuer aux 24 URIS, soient 8 centimes d'euro par cotisant et par Union Régionale. De plus, les membres individuels paieraient 95€, non déductibles, à une association nationale (ANIS) à créer, il en serait reversé 45 à l'Union régionale. Actuellement nos membres payent 72 ou 50 € déductibles. D'une part, nous allons perdre des membres qui trouveront que 95€ non déductibles c'est trop cher, et pour ceux qui continueront à cotiser nous ne récupèrerons que 45€ contre 50 ou 70 (assurance payée) actuellement.Ceci n'est aucunement acceptable sur les aspects comptables et budgétaires pour toutes les Unions Régionales, sans parler de la forte attrition potentielle du nombre de membres individuels.

Les Unions Régionales ont clairement manifesté leur opposition au projet élaboré par le National, tel qu'il leur a été présenté. Plusieurs d'entre elles ont menacé de faire sécession si le projet actuel était maintenu

Proposition d'évolution raisonnée de la structure des IeSF :

Les Unions régionales gardent leur statut juridique de loi 1901

Des statuts génériques d'Union Régionale sont développés et appliqués par toutes après accord.

Intégration dans ces statuts de la Convention de Délégation du National vers le Régional, ainsi que la capacité d'être Organisme de Référence pour toute nouvelle inscription nominative ou associative au Registre des Ingénieurs et des Scientifiques (RIS) des IeSF.

Création d'une Chambre (« sénat ») des Unions Régionales siégeant sous l'égide du Conseil National en complément du Conseil d'Administration, laquelle se compose des présidents des 25 Unions Régionales (ou de leurs représentants dûment mandatés) et des 5 membres du Bureau du Comité des Régions (BCR).

Nécessité d'obtention l'accord des deux entités (CA + CUN) pour toute modification statutaire et répartition budgétaire nationale/ régionale (initiale et modificative).

Définition d'une règle de répartition des versements contributifs de base, issus des cotisations associatives) du Conseil national vers les Unions Régionales.

Offre par le Conseil National à chaque Union Régionale de la possibilité de souscrire à une assurance de groupe couvant leurs nécessités fonctionnelles et événementielles.

Versement des Unions Régionales aux IeSF de x% (à déterminer lors de l'établissement du budget annuel de l'entité nationale) de la valeur des cotisations reçues par chacune des Unions Régionales, y incluant la valeur de la prime d'assurance annuelle collective couvant la responsabilité civile.

Contributions supplémentaires aux Unions Régionales délivrées par le Bureau du Comité des Régions sur la base de demande de subvention de projets conformes aux objectifs annuels des IeSF à partir d'une enveloppe globale déterminée annuellement.

Ces statuts complétés régionalement par un règlement intérieur spécifique à chaque Union Régionale.

Les associations nationales versent annuellement une cotisation aux IeSF correspondant au nombre de diplômés de leurs écoles/instituts (couvrant la tenue et les opérations du Registre des Ingénieurs et des Scientifiques /RIS) et au nombre d'adhérents associatifs cotisants – la délivrance d'un tableau de répartition par région serait judicieux ; une certaine cohérence territoriale entre les Groupes Régionaux Associatifs et souvent Fédératifs et les Unions Régionales serait souhaitable bien que non requis, la Chambre des Unions Régionales pouvant consolider une certaine répartition entre toutes.

Les Unions régionales dans leur versement des x% couvrent tenue et opération du RIS pour les membres individuels hors associations (tous par banalisation) ainsi que la participation de tous les membres individuels à l'opérationnel du Conseil Syndical.

De plus, la proposition de modification des statuts des IeSF conduit, entre autres, au commentaire suivant :

Un Conseil d'Administration composé de 30 membres ne peut faire l'objet d'un renouvellement par quart tous les ans (7x4=28 ou 8x4=32 – il faut choisir).

De plus, il est nécessaire que la répartition par collège nécessite que chacun soit composé d'un multiple de 4. Dans la proposition actuelle, le maintien des collèges semble inadéquate : cette structure est historique, ne tient pas compte de l'évolution qualitative et quantitative des formations d'ingénieurs et de scientifiques et se trouve en opposition avec la considération égalitaire de toutes les formations et la possibilité de choisir si possible les meilleurs et les plus contributifs.

Ceci est une **synthèse des positions et commentaires** reçus lors **l'atelier n° 3** du Congrès des Régions d'automne de Tours qui s'est tenu les 14 et 15 octobre 2011, en présence de tous les membres du BCR, de presque toutes les Unions Régionales, ainsi que de **François BLIN**, secrétaire général des IeSF accompagné d'**Isabelle AVENAS** et de **Christian BLAVET**.

Les **ateliers N°1** (Bonnes pratiques) **et N°2** (Relations avec Les Groupes régionaux) ont fait l'objet de remarques et commentaires habituels, en particulier le regret consistant à dire que les mêmes sujets reviennent chaque année sans que sélection et décisions d'action soient prises en congrès et donc suivies.

Je tiens à remercier **l'Union Régionale Centre**, son Président **Gérard MORIN** et tous ceux qui l'ont aidé à faire de ce congrès une grande réussite (le sujet en valait largement la peine). Merci aussi aux membres du bureau du Comité des Régions ainsi qu'à **François BLIN** et à celle et ceux qui l'accompagnaient.

Philippe HERNANDEZ (ingénieur INSA 1961)

Administrateur des IeSF

IV/ PROMOTION des METIERS D'INGENIEUR et SCIENTIFIQUES

Depuis plusieurs années le CNISF et les URIS Régionales, en accord avec et à la demande des Rectorats, animent des actions de promotion pour faire connaître aux élèves des lycées et collèges publics ou privés les « métiers d'ingénieurs et de scientifiques ».

Ces actions consistent à animer des séances de présentation de ces métiers à des élèves réunis pour ces exposés ou à participer à des forums organisés à l'intérieur des Etablissements lors des périodes d'orientation et destinés à faire connaître aux élèves les différents milieux et activités auxquels leurs études peuvent les conduire.

Le vendredi 21 octobre **l'URIS Provence** a organisé à Marseille une réunion pour lancer la campagne 2011/2012. Cette réunion animée par **Michel DEJEAN**, coordonnateur de cette activité à l'URIS Provence, avait pour but de permettre aux participants d'avoir un retour d'expérience sur les exercices antérieurs et de présenter les supports pédagogiques liés à cette activité. Cette réunion à laquelle ont assisté une vingtaine de personnes leur a permis d'avoir des échanges entre anciens ayant déjà participé à ces actions et nouveaux bénévoles intéressés par cette activité. Michel DEJEAN en a profité pour rappeler qu'il serait souhaitable d'avoir encore plus d'intervenants de façon à pouvoir constituer des « équipes d'intervenants » composées d'anciens pouvant bien parler de la nature de ces métiers et de plus jeunes, y compris des élèves d'écoles d'ingénieurs, pouvant expliquer aux jeunes élèves les possibilités d'accès à ces carrières.

Cette réunion a été aussi l'occasion de présenter les nouveaux matériels pédagogiques qui viennent d'être actualisés et améliorés et d'en remettre quelques exemplaires aux participants.

Enfin et pour les rassurer Michel DEJEAN s'est adressé aux nouveaux venus pour leur indiquer qu'en principe lors de sa première participation un nouvel intervenant est associé à un ancien pour lui permettre de se familiariser avec ce type d'action.

La soirée s'est terminée par un repas pris en commun où les discussions entre participants ont pu continuer.

Albert GELLY (ARTS et METIERS ParisTech)

V/ NOUVELLE PROMOTION à L'ENSAM d'AIX en PROVENCE

C'est en 1780 que **« le Duc de La Rochefoucauld-Liancourt »** crée dans son domaine de Liancourt les premiers ateliers-écoles pour l'instruction et la formation technique des enfants de ses officiers, sous officiers et soldats. Ces ateliers-écoles sont le berceau des ARTS et METIERS actuels.

L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers est un Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (E.P.S.C.P.) de type Grand Etablissement placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'Ecole compte aujourd'hui :

- 8 Centres d'Enseignement et de Recherche (CER) :

Aix en Provence, Angers, Bordeaux Talence, Chalons en Champagne, Cluny, Lille, Metz, Paris

- 3 instituts :

Chambéry (antenne du CER de Paris), Chalon sur Saône (antenne du CER de Cluny), Bastia (antenne du CER d'Aix en Provence)

La formation de l'ingénieur Arts et Métiers est celle d'un ingénieur généraliste formé au génie mécanique, industriel et énergétique donnant à l'ingénieur une capacité d'adaptation pluridisciplinaire très large.

Cette année l'Etablissement a recruté 1040 élèves dont 131 filles au niveau national et le CER d'Aix en Provence a vu arriver une promotion de 149 élèves dont 30 filles. **Cette nouvelle promotion du Centre d'Aix en Provence** a été reçue par des anciens de l'Ecole le 24 septembre à Marseille lors une journée permettant aux jeunes recrues des rencontres intergénérationnelles et des visites organisées pour leur montrer quelques activités dans lesquelles on retrouve des ingénieurs Arts et Métiers. Les visites organisées en groupes mixtes d'Anciens et d'élèves leur ont permis d'entrevoir des activités variées où sont impliqués des ingénieurs issus de l'Ecole :

-des chantiers de Travaux Publics, Stade Vélodrome, MUCEM, Tunnel Prado Sud, Géolide,

-des ateliers de maintenance et des centres de conduite de réseaux de transports, au Métro sur le site de La Rose et au Tramway sur le site de Saint Pierre,

-des activités diverses :

Les Etablissements COCA COLA des PENNES, la cimenterie LAFARGE de La MALLE, la « Société des Eaux de Marseille » au MERLAN, CYBER-NÉTYX (robotique, informatique),

ALQUIER (fabrication et mise en place d'ouvrages métalliques), PEBEO (fabricant de couleurs) SARTORIUS-STEDIM (fabricant d'équipements de laboratoires).

Cette journée qui a réuni environ 300 personnes s'est terminée par un repas pris en commun parrainé par un grand Gadz'arts de notoriété internationale **Monsieur Henri Germain DELAUZE**.

Albert GELLY (ARTS et METIERS ParisTech)

VI/ BALL PACKAGING à LA CIOTAT

Le 4 novembre 2011 un groupe de membres de l'URIS Provence a visité l'Usine de fabrication de boîtes de boissons de **« BALL PACKAGING » à La CIOTAT**. Nous avons été reçus et guidés dans cette visite par son Directeur Monsieur **Matthieu LAUDET**. Dans son allocution il a situé son usine dans le contexte de la « zone ATHELIA » de La CIOTAT et dans son intégration au Groupe BALL PACKAGING EUROPE.

Le terme ATHELIA, contraction de Athéna déesse de l'intelligence et Hélios dieu du soleil, est le patronyme d'une zone d'Entreprises créée en 1987 à La CIOTAT dans le soucis d'apporter une solution de reconversion aux sites touchés par la fermeture des chantiers navals

L'usine de La CIOTAT est une usine de **BALL PACKAGING EUROPE**, un des leaders mondiaux de fabricants de boîtes boissons, qui est filiale de **BALL CORPORATION** dont le siège social est aux Etats-Unis dans Le COLORADO. Depuis son origine elle a connu 4 propriétaires :

1990 : le groupe Suédois PLM installe 2 lignes de production de boîtes aluminium (33cl)

1999 : rachat de PLM par REXAM

2001 : SCHMALBACH-LUBECA rachète l'usine à REXAM

2002 : BALL PACKAGING EUROPE rachète SCHMALBACH-LUBECA

L'usine actuelle qui a conservé ses propres méthodes de management produit **1,7 milliards de boîtes par an** (5millions de boîtes/jour) avec un effectif global de 170 employés et un fonctionnement continu 24/24h tous les jours. Elle alimente essentiellement les marchés du sud de l'Europe (France, Espagne, Italie, Portugal) du Moyen Orient et de l'Afrique.

Le management de l'usine de La CIOTAT privilégie la relation sociale dans l'Entreprise. Les principaux axes de réflexions et d'actions sont axés sur l'éthique, le respect, la motivation, le travail d'équipe. C'est l'ensemble du personnel qui fait la sécurité globale de l'Entreprise qui s'attache à traiter à tout prix les conflits Direction Personnel. Ce management est très impliqué dans une démarche de **« développement durable »** et dans cet esprit se préoccupe en permanence de la qualité des emballages, de la gestion de l'énergie (économies rentrant de le calcul de l'intéressement), de la gestion de l'eau et des déchets, de la sécurité intégrée tout au long de la production, du déroulement des carrières sur site. Les efforts pour l'avenir sont orientés vers la diminution du poids des emballages et l'amélioration du taux de recyclage.

La nature même de la production impose à l'usine d'être en permanence homologuée dans toutes les normes existantes en matière d'hygiène, de sécurité et de technique.

L'Usine s'attache à promouvoir ses propres valeurs en développant en matière de fondation la confiance, la communication, la créativité, la fierté et en matière de développement la sécurité, la propreté, la solidarité et l'attention aux détails.

La commercialisation des produits ne dépend pas de l'Usine mais des Services Commerciaux rattachés au Groupe. Enfin pour conclure on peut noter que la structure de l'usine permet de stocker à peine 2 semaines de production et nécessite donc une coordination logistique.

Au nom de L'URIS Provence et des participants nous tenons à **remercier très sincèrement Monsieur Matthieu LAUDET** pour l'excellence de l'accueil qu'il nous a réservé.

Albert GELLY (ARTS et METIERS ParisTech)

Directeur de la publication : Albert GELLY - Email : ALBERT.GELLY@wanadoo.fr

URIS PROVENCE - Chez ÉCOLE CENTRALE de MARSEILLE—Pôle de l'Etoile

Technopôle de Château-Gombert

38 rue Frédéric Joliot-Curie - 13451 Marseille Cedex 20

L'Association n'est pas responsable des opinions de ses membres exprimées dans cette publication.